



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



© Francis Camon

ARTOIS-CAMBRÉSIS

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS

MAI 2021

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

CANAL SEINE-NORD EUROPE: MISE EN SERVICE FIN 2028

Un projet du 1^{er} réseau européen de transport fluvial



LE CHAÎNON MANQUANT POUR RELIER NOTRE RÉSEAU FLUVIAL À L'EUROPE

Fin 2028, le Canal Seine-Nord Europe reliera le bassin de la Seine aux grandes voies fluviales du nord de la France et de l'Europe. En construisant un modèle de transport durable, performant et ancré dans les territoires, les Hauts-de-France se forgent un nouveau destin collectif au cœur de l'Europe.



© Francis Cormon

UN PROJET, 5 OBJECTIFS

- + **RELIER** le réseau fluvial français au réseau européen à grand gabarit.
- + **DÉVELOPPER** le transport fluvial, mode de transport plus écologique, pour réduire le trafic routier.
- + **RENFORCER** la compétitivité des productions agricoles et industrielles, grâce aux coûts de transport réduits du fluvial, facteur de pérennité des entreprises et donc d'emploi.
- + **AMÉLIORER** l'attractivité des régions desservies par le réseau fluvial Seine-Escaut (lien fluvial du Havre, à Dunkerque et la Belgique en desservant la Normandie, l'Île-de-France et les Hauts-de-France) pour de nouvelles implantations industrielles et logistiques (produire davantage en France).
- + **AUGMENTER** le potentiel des ports maritimes par de nouveaux débouchés de navigation.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

DU CANAL SEINE-NORD EUROPE, DE COMPIÈGNE À AUBENCHEUL-AU-BAC

Longtemps débattu, le Canal Seine-Nord Europe s'apprête à devenir réalité dans les territoires et dans votre vie quotidienne.

Long de 107 km, le Canal Seine-Nord Europe concrétisera la liaison Seine-Escaut, premier réseau fluvial européen à grand gabarit.

De Compiègne dans l'Oise jusqu'à Aubencheul-au-Bac dans le Nord, le Canal Seine-Nord Europe est ancré dans les territoires des Hauts-de-France.

Des ports intérieurs au service du développement local

La Région des Hauts-de-France et les Communautés de Communes et d'Agglomération sont partenaires pour la création de 4 ports intérieurs à Marquion-Cambrai, Péronne, Nesle et Noyon.

Ces parcs d'activités portuaires, industrielles et logistiques permettront d'ancrer le tissu économique des Hauts-de-France au réseau Seine-Escaut.

Les ports intérieurs apporteront des solutions innovantes et durables aux grands acteurs de la distribution comme aux filières industrielles et agricoles d'un vaste territoire de part et d'autre du canal. Le positionnement stratégique bord à voie d'eau, tant pour les approvisionnements que pour la livraison des produits fabriqués, est susceptible d'attirer de nouvelles activités industrielles.

Des connexions aux lignes ferroviaires seront étudiées pour doter ces ports d'un rayonnement multimodal national et international.

LE CANAL EN BREF



107 KM DE CANAL
de Compiègne
à Aubencheul-au-Bac



59 COMMUNES
des Hauts-de-France traversées



60 PONTS
routiers et ferroviaires



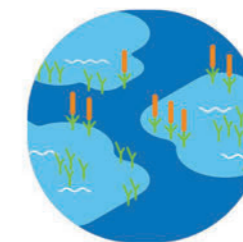
3 PONTS-CANAUX
dont un ouvrage de 1 330 m
franchissant la Somme



1 RETENUE D'EAU
de 14 millions de m³
au nord de Péronne



7 ÉCLUSES
dont une écluse de jonction
avec le canal du Nord



700 HECTARES
de plantations et
d'aménagements environnementaux



25 KM
de berges lagunées

UN CANAL ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

Principe d'insertion paysagère © Lavigne Chéron Architectes

UN CADRE DE VIE ET UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE RENOUVELÉS

- + Avec la construction d'un canal, un paysage se crée : la présence de l'eau, les plantations, voies cyclables et sites écologiques enrichissent le cadre de vie.
- + Les entreprises du territoire pourront bénéficier des nouveaux services de transport fluvial économiques, fiables et écologiques, facteurs de compétitivité et de pérennité.
- + Le canal renforce l'attractivité du territoire pour les entreprises qui ont la possibilité de s'établir et de se développer en bord à canal, ce qui favorise l'emploi local.

Un port intérieur sera ainsi créé à Marquion-Cambrai (sous maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales) ainsi qu'un quai céréalier à Graincourt-les-Havrincourt.

LE CANAL, UNE CHANCE POUR L'EMPLOI

Conducteur routier, ferrailleur-coffreur, chef d'équipe génie civil, conducteur d'engins, géomètre topographe, agent de prévention, mécanicien, paysagiste... le chantier du canal Seine-Nord Europe **mobilisera directement une trentaine de compétences**. Le chantier aura également une incidence directe sur de nombreux secteurs complémentaires : tourisme, hébergement, restauration.

Le Canal Seine-Nord Europe, **c'est jusqu'à 6 000 emplois au plus fort du chantier**, dont environ 3 000 personnes recrutées spécialement pour le canal. Parmi elles, des professionnels à recruter et des personnes à former : demandeurs d'emploi, jeunes et adultes en insertion, ou actifs en reconversion. Tous les besoins liés au chantier (comme l'hébergement, la restauration, la maintenance des engins...) seront également une source importante d'activités et d'emplois. Après sa mise en service, le canal sera un véritable atout pour concilier développement économique et protection de l'environnement, **avec des milliers d'emplois à la clé**.

L'INSERTION DU CANAL DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS

UN CANAL QUI SE PRÉCISE GRÂCE AU DIALOGUE AVEC LE TERRITOIRE

Les études et les échanges avec les acteurs du territoire (les maires, les communautés de communes et la profession agricole en particulier), durant toute l'année 2020 et sur le début de cette année, ont permis de **préciser le tracé et les mesures d'insertion du Canal Seine-Nord Europe**, notamment en :

- + gérant au mieux les matériaux excédentaires pour limiter l'impact sur les terres agricoles et sur l'environnement naturel ;
- + adaptant au mieux les rétablissements routiers aux besoins du territoire ;
- + améliorant l'insertion paysagère du Canal Seine-Nord Europe avec la réalisation de berges écologiques, de plantations, ou encore de cheminements doux le long du canal (chemin de halage).

UNE CONCERTATION ET UNE COMMUNICATION DANS LA DURÉE...

Tout au long du projet, la Société du Canal Seine-Nord Europe et ses partenaires entendent poursuivre un travail de concertation et de communication au plus près des élus, des institutions, de la profession agricole et des acteurs économiques ainsi qu'auprès du grand public, le but étant d'accompagner en continu l'avancement du projet et des travaux.

Plus d'informations :
www.canal-seine-nord-europe.fr
artois.cambresis@scsne.fr

... ET AU PLUS PRÈS DU TERRAIN !

Tractages, affichages, stands mobiles, permanences en mairies et en ligne : la campagne d'information sur le terrain, menée par la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) dans l'Artois et le Cambrésis, a commencé en janvier 2021.

La SCSNE entend informer de manière continue les habitants sur l'avancement du canal, les écouter et répondre à toutes leurs questions, et ce, jusqu'à la mise en service de l'ouvrage. D'autres actions de proximité sont en effet programmées au cours des prochaines années.



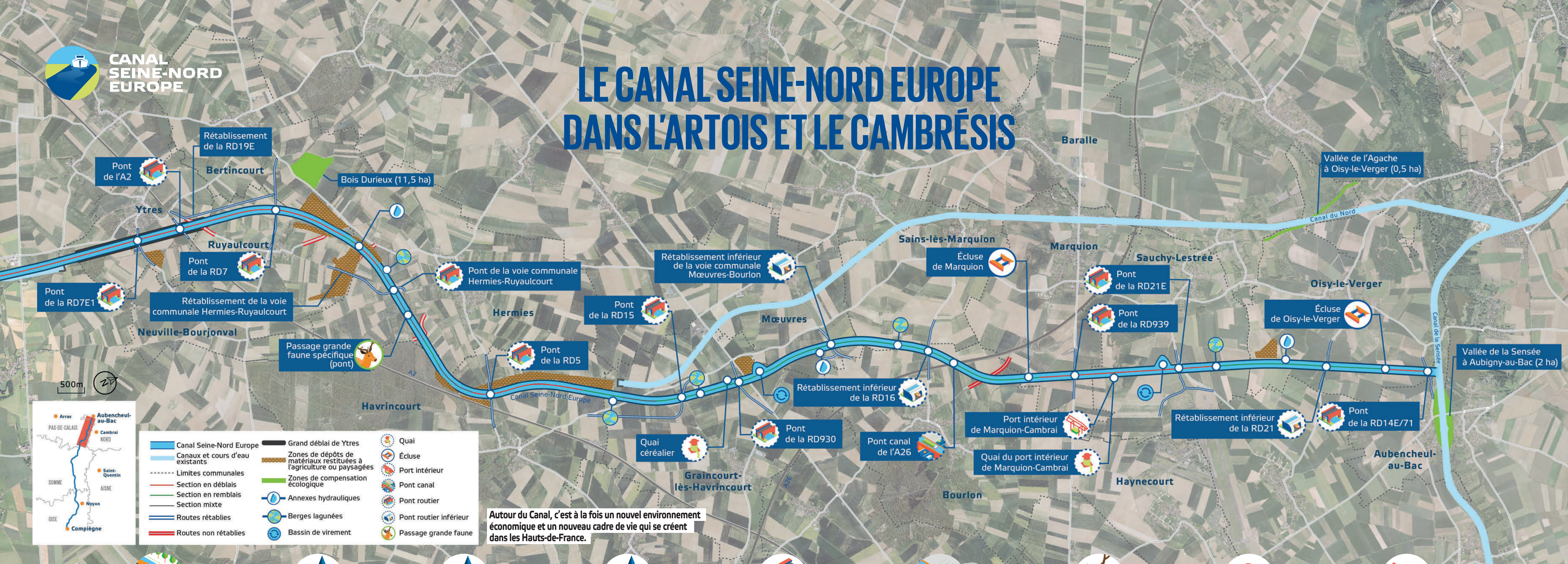
Rencontres avec les habitants de l'Artois et du Cambrésis en janvier 2021 pour les informer de l'avancement du Canal Seine-Nord Europe



Permanence locale en mairie avec un représentant de la Société du Canal Seine-Nord Europe



LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS



Autour du Canal, c'est à la fois un nouvel environnement économique et un nouveau cadre de vie qui se créent dans les Hauts-de-France.

28 KM
de canal

2
départements desservis
(Pas-de-Calais sur 26 km et Nord sur 1,8 km)

12
communes desservies
(10 dans le Pas-de-Calais et 2 dans le Nord)

3
intercommunalités concernées :
Communauté d'agglomération de Cambrai, Communauté de communes d'Osartis-Marquion, Communauté de communes du Sud-Artois

15
rétablissements routiers

1
pont canal au-dessus de d'autoroute A26

1
passage grande faune à Hermies

1300
mètres de quais aménagés
(1 000 mètres pour le port intérieur + 300 mètres pour le quai céréalier)

1
port intérieur de 156 ha à terme sur les communes de Marquion, Sauchy-Lestrée et Haynecourt

LES ÉCLUSES DE MARQUION-BOURLON ET DE OISY-LE-VERGER: DEUX OUVRAGES EXCEPTIONNELS

195 M / 12,5 M de long de large
25,71 M de chute à Marquion-Bourlon
25 M de chute à Oisy-le-Verger
400 M longueur avant-ports (pour l'attente des bateaux)

LES PLUS IMPORTANTES CHUTES D'EAU DU CANAL

Les écluses de Marquion et de Oisy-le-Verger constituent les deux plus hautes chutes d'eau du Canal Seine-Nord Europe, doté au total de sept écluses. Leur chute d'eau, la différence d'altitude entre le niveau de l'eau en amont et en aval, sera impressionnante de par leur hauteur: celle de Marquion-Bourlon permet aux bateaux de franchir une « marche » de 25,71 m et celle de Oisy-le-Verger, visitable par le grand public, de 25 m. Ces deux écluses disposeront de bassins anti-intumescence (anti-remous) afin de maintenir le niveau dans le bief du canal (portion entre deux écluses) lors des éclusées (cycle de passage de bateau). Cela permet ainsi de dissiper l'onde d'eau générée par les éclusées et de limiter les impacts sur les berges, y compris sur le Canal de la Sensée.

DES ÉCLUSES CONÇUES POUR LIMITER LA CONSOMMATION D'EAU

Lors de chaque éclusage, une majeure partie de l'eau du sas sera récupérée dans des bassins d'épargne accolés à l'écluse et réutilisée pour la bassinée suivante. L'autre partie sera repompée du bief aval vers le bief amont. Ce système a été pensé afin d'optimiser l'alimentation en eau du canal.



ZOOM SUR LES ZONES DE DÉPÔT DE MATÉRIAUX EXCÉDENTAIRES

POURQUOI ?

Ce sujet constitue un enjeu spécifique à l'Artois compte tenu du relief du territoire générant un volume de terrassement et d'excédents importants. Les matériaux issus du creusement du canal qui ne sont pas utilisés pour la création des remblais du canal ou des ponts seront mis en dépôts définitifs, y compris le remblaiement de certaines sections du Canal du Nord.

DES DÉPÔTS EN PRIORITÉ REMIS À L'AGRICULTURE

La Société du Canal Seine-Nord Europe s'engage à ce que les sols recevant les dépôts de terre soient restitués à l'agriculture autant que possible. Les dépôts qui ne seront pas remis à l'agriculture seront utilisés pour l'aménagement paysager des bords du canal. Il y aura ainsi deux types de dépôts :

- + **Dépôts remis à l'agriculture** : les couches de sols seront stockées temporairement sans mélange et remises dans le respect de l'ordre originel sur la zone de dépôt définitif. À terme, le but est de restituer aux exploitants agricoles volontaires des terrains dont le potentiel agronomique est préservé.
- + **Dépôts paysagers** sur des terrains qui se retrouvent enclavés, ou sur des petites parcelles jugées difficilement exploitables pour l'agriculture. Ces dépôts participent à l'insertion paysagère du canal.

Dans le cadre de l'aménagement foncier lié à la construction du Canal Seine-Nord Europe, les emprises des dépôts de matériaux excédentaires sont incluses dans l'emprise globale du projet au même titre que la section courante du canal.

UNE REMISE EN ÉTAT DES TERRAINS POUR UN USAGE AGRICOLE

Un guide de prescriptions détaillées écrit avec les experts agro-pédologues de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais précise **les principes clés afin d'assurer la réussite de la remise en culture de sols** :

- + non mélange lors des excavations des horizons de sols agricoles ;
- + prévention des phénomènes de tassement ;
- + stabilité et portance des sols reconstitués ;
- + préservation de la qualité physico-chimique et sanitaire des sols et maîtrise de la prolifération des mauvaises herbes (adventices) ;
- + bon fonctionnement hydrique des sols reconstitués.

Durant les travaux, la maîtrise d'œuvre contrôlera les entreprises de travaux et la Chambre d'Agriculture assurera également un suivi des aménagements réalisés.

UN CHOIX CONCERTÉ DE LA LOCALISATION DES ZONES DE DÉPÔTS

La localisation des zones de dépôts a fait l'objet de nombreux échanges avec les représentants de la profession agricole du Nord-Pas-de-Calais et les maires. Au-delà de leur localisation, le maître d'œuvre étudie la forme et le modelé précis des dépôts, afin d'assurer leur intégration dans le paysage et des pentes permettant l'usage agricole.

Deux principaux facteurs conditionnent la localisation des dépôts :

- + **La distance de transport** : les zones les plus proches du chantier sont privilégiées afin de limiter les coûts et nuisances générés par le transport ;
- + **Les critères environnementaux** : le Code de l'environnement s'applique et interdit la mise en dépôts dans des zones d'intérêt écologique.

Le projet entend, chaque fois que cela sera possible, remettre en culture ces dépôts de terre ou, dans le cas contraire, concevoir un usage alternatif paysager.

ZOOM SUR LA GESTION DE L'EAU

UNE ALIMENTATION EN EAU PAR L'OISE

L'alimentation en eau se fera à partir de l'Oise, par pompage dans les eaux de surface. Aucun prélèvement ne sera réalisé dans la nappe phréatique. Les prélèvements n'auront pas d'incidence sur la qualité des eaux de l'Oise.

Un bassin réservoir de 14 millions de m³ sera créé à Louette. En prenant le relais de l'Oise en période de moindre débit, cette réserve d'eau permet de garantir le fonctionnement du Canal Seine-Nord Europe.

Par conséquent, les principes d'alimentation en eau et d'exploitation du canal n'autorisent pas de pompage par des tiers.

UNE ÉTANCHÉITÉ HAUTEMENT PERFORMANTE

Le Canal disposera d'une étanchéité hautement performante qui réduira au minimum les infiltrations par le fond et les bords. L'objectif de performance de perméabilité sera équivalent à une couche de 40 cm d'argile, garantissant ainsi un usage optimal de l'eau.

Les écluses sont conçues pour recycler, grâce à des bassins de récupération d'eau et pompage, l'intégralité de l'eau utilisée lors d'une éclusée, à savoir le passage d'un bateau par l'écluse.

Des essais de différentes techniques d'étanchéité sont actuellement en cours à Cizancourt dans la Somme sur un bassin construit à cet effet.

QUEL AVENIR POUR LE CANAL DU NORD ?

Amorcé avant la Première Guerre mondiale et ouvert à la navigation seulement en 1965 avec un gabarit limité pour les bateaux, le Canal du Nord est le principal itinéraire fluvial entre le bassin de la Seine et le Nord. Il va être utile jusqu'à l'ouverture du Canal Seine-Nord Europe, y compris pour l'approvisionnement du chantier.

Et dans l'Artois et le Cambrésis ?

En l'état actuel des études, entre Ytres et l'écluse n° 7 de Graincourt-lès-Havrincourt, il sera progressivement comblé pour accueillir des terres en excédent (tranchée d'Havrincourt en particulier) ou être recouvert dans le secteur de Ruyaulcourt et Hermies.

Le devenir de ce canal est un enjeu pour le territoire. La section entre l'écluse n° 7 et l'écluse n° 2 de Marquion est à construire collectivement entre Voies Navigables de France, qui en assure la gestion, et les collectivités territoriales, avec les acteurs économiques et les habitants, en prenant en compte les aspects techniques, environnementaux et économiques. La Société du Canal Seine-Nord Europe participera, en tant que maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, à cette réflexion en identifiant les synergies possibles.

Entre l'écluse n° 2 de Marquion et le Canal de la Sensée, le Canal du Nord restera ouvert à la navigation, permettant ainsi la continuité d'activité du port actuel de Marquion.

PENDANT



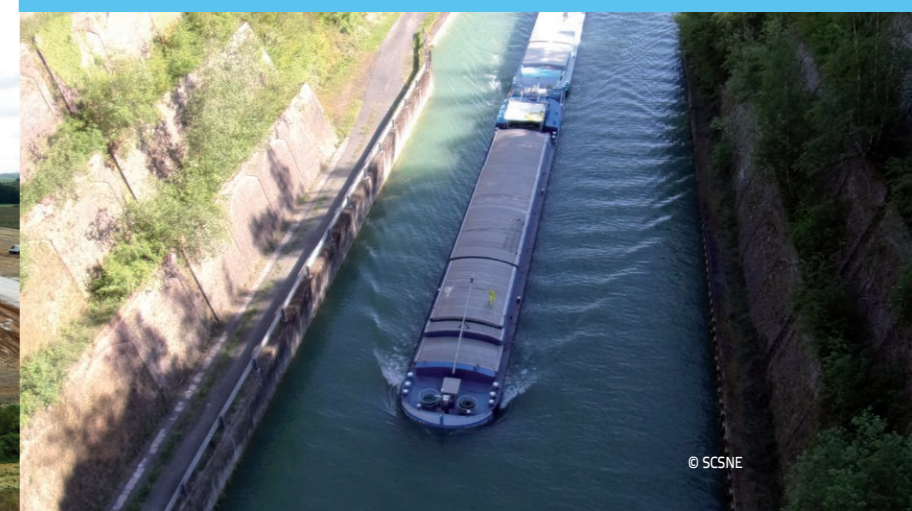
APRÈS



Source : RFF - LGV Est Européenne - commune de Duntzenheim



© SCSNE



© SCSNE

COMMENT S'ORGANISE LE PROJET ?

QUI PILOTE LE PROJET ?

Depuis 2017, la Société du Canal Seine-Nord Europe en est le maître d'ouvrage. En avril 2020, la Société du Canal Seine-Nord Europe est devenue établissement public local. La Région Hauts-de-France et les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme pilotent ainsi ce grand projet, en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Europe. **Cette gouvernance permet une intégration forte du projet** dans les territoires traversés et une écoute des attentes de chacun.

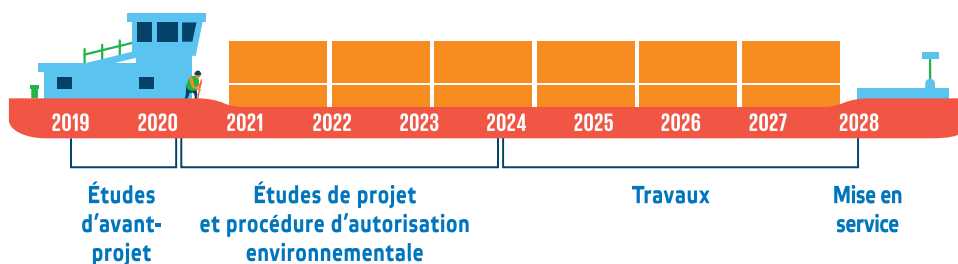
Une fois le Canal Seine-Nord Europe mis en service, l'exploitation et la maintenance seront confiées à Voies navigables de France.

COMMENT EST-IL FINANCÉ ?

L'investissement nécessaire à la réalisation du Canal Seine-Nord Europe s'établit à 5,1 milliards d'euros courants. La convention définitive de financement a été signée le 22 novembre 2019 à Nesle.

PROCHAINES ÉTAPES

(DE PASSEL, DANS L'OISE, À AUBENCHEUL-AU-BAC, DANS LE NORD)



#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers



Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



www.canal-seine-nord-europe.fr